



- ✓ **Une solution SaaS**
- ✓ **Un accès mobile sécurisé**  
(Hébergement des données en France - RGPD compliance)
- ✓ Une appli collaborateurs et une interface RH et managers, **intuitives et faciles à utiliser**
- ✓ La **personnalisation possible** de contenus
- ✓ La **connexion avec votre SIRH** pour une **gestion facilitée**
- ✓ Un tableau de bord des indicateurs **en temps réel**

ARTHUR HUNT  
HR for Human

Le pôle Santé, QVCT et inclusion du cabinet Arthur Hunt Leadership Talent & Transformation, vous accompagne dans la définition de vos politiques de santé au travail et la mise en œuvre de solutions concrètes et personnalisées.

**Contact :**

Estelle Boquet  
Directrice  
01 83 75 74 70 - 06 80 90 57 56  
[boquet@arthur-hunt.com](mailto:boquet@arthur-hunt.com)



**Qualiopi**  
processus certifié



# Et VOUS, comment faites-vous en matière d'absentéisme?

Découvrez  
**CONTACTS**

Notre appli SST simplifiera la vie de vos collaborateurs et de vos RH !



**CONTACTS** notre solution digitale vous aide à prendre le sujet de l'absentéisme par le début, au moment même de l'arrêt maladie ou de l'accident de travail ou de trajet.

**Qui n'a pas rêvé d'une solution qui simplifie la vie au travail ?**

- ✓ Celle des collaborateurs malades, en permettant de garder le lien pendant les périodes d'arrêt.
- ✓ Celle des RH pour gagner du temps tout en assurant un meilleur suivi des situations individuelles.



Pour les collaborateurs	Pour les managers	Pour l'employeur
<p>Déclarer un arrêt maladie en toute simplicité</p>	<p>Réagir plus vite pour organiser l'activité (remplacement...)</p>	<p>Être informé et traité le plus tôt possible les arrêts maladie</p>
<p>Pré-déclarer un accident de travail ou de trajet facilement</p>	<p>Solliciter rapidement le Responsable Sécurité pour améliorer les situations de travail et éviter les AT</p>	<p>Eviter à l'équipe RH de réaliser des tâches à faible valeur ajoutée</p>
<p>Maintenir le lien avec son équipe et l'employeur</p>	<p>Renforcer la relation avec les collaborateurs absents en étant autonomes sur le contenu des actualités</p>	<p>Informers les collaborateurs des actualités pour éviter l'isolement et l'éloignement de l'emploi</p>
<p>S'orienter vers les bons interlocuteurs aisément</p>	<p>Être rassuré sur l'accompagnement dont peuvent bénéficier les membres de l'équipe</p>	<p>Faciliter l'accès aux professionnels et dispositifs pertinents au regard des problématiques rencontrées</p>
<p>Être informé de ses droits grâce aux alertes (visite de reprise, de pré-reprise...)</p>	<p>Fiabiliser les entretiens de reprise pour faciliter le retour serein des collaborateurs au travail</p>	<p>Garantir la conformité réglementaire et améliorer le suivi des situations individuelles</p>